



BEBES NAGEURS

JARDIN AQUATIQUE

2019/2020



Des grands « ploufs », des cris, des rires... voilà à quoi ressemble une séance avec papa et maman !

www.frejus-natation.com
www.facebook.com/frejus.natation
Numéro du club : 06 68 12 90 33

Prenez du plaisir à lui faire découvrir en douceur les joies d'un environnement aquatique.

Bébé, d'abord porté par ses parents puis tout seul, se familiarise avec l'eau, qui le porte et l'enveloppe. De nombreux jeux, toboggans, cage, tapis, frites, lui permettent d'explorer de nouvelles sensations, de s'amuser tout seul, avec ses parents ou avec d'autres enfants.

Selon son âge, son caractère, son expérience plus ou moins grande de l'eau, chaque enfant évolue différemment.

C'est aussi l'occasion pour les parents et les enfants de se retrouver pour jouer ensemble et de partager de nouvelles expériences.

L'idée est de laisser libre cours à des moments d'échange et de partage privilégiés entre l'adulte et le bébé. L'objectif est d'accompagner l'enfant dans cette quête d'autonomie au sein de l'élément liquide

Documents à fournir lors de l'inscription :

- La fiche d'inscription AMSLF et la fiche d'inscription club au nom de l'enfant.
- 1 certificat médical de – de 3 mois.
- La photocopie du carnet de vaccinations.
- 2 enveloppes timbrées et adressées.
- La cotisation AMSLF de 185€ par chèque à l'ordre de l'AMSLF.
- Licence FFN 22€ par chèque à l'ordre de l'AMSLF.

Détails des séances :

- le samedi matin de 9h00 à 9h55 (eau à moins de 30°)
- le dimanche matin de 9h00 à 10h55 (eau à plus de 30°)

Les cours auront lieu en dehors des vacances scolaires, ils se termineront le 1^{er} samedi des vacances et reprendront le dernier dimanche des vacances scolaires.

Chaque enfant doit être accompagné d'au moins un parent (adulte majeur)
Deux accompagnateurs maximum par enfant adhérent.



Précautions avant d'entrer dans l'eau !

- **Age** : L'enfant doit être âgé d'un minimum de 3 mois pour participer à l'activité. L'âge maximal autorisé étant de 4 ans.
- **Vaccins** : L'enfant doit être vacciné avant de commencer ses séances d'éveil dans l'eau : les 2 premières injections de Pentacoq ainsi que le BCG doivent avoir été effectués.
- **Le bonnet** est obligatoire pour les enfants et les accompagnateurs.
- **La douche** est obligatoire pour les enfants et les accompagnateurs.

Recommandations :

Il faut veiller à ce que votre enfant n'ait pas froid. Un bébé qui a froid devient pâle, inactif, a les lèvres violettes ou encore des marbrures sur le corps. Dès les premiers signes, prévenir l'éducateur, le sortir de l'eau, le réchauffer et lui donner quelque chose à manger et à boire.

Il est préférable, d'éviter de baigner un enfant avec des blessures suintantes (eczéma, boutons de varicelle, plaie) ou s'il porte des diabolos posés après une otite séreuse.

COUCHES AQUATIQUES « ELLES SONT OBLIGATOIRES ! »

Ne mettez pas des couches classiques à votre enfant (elles gonflent et finissent par exploser). Il existe maintenant des couches spéciales qui sont en vente dans les grandes surfaces. Veillez à bien mettre ces couches afin d'éviter tout débordement de matières fécales.

En effet pour des mesures d'hygiène et afin de décontaminer l'eau, la présence de matières fécales au sein du bassin entrainera sa fermeture pour une durée minimale de 4h00.

